

Conférence de presse
Journée de l'économie
Vendredi 31 août 2018

Seul le discours prononcé fait foi.

Rester attrayant en tant que partenaire commercial

Monika Rühl, présidente de la direction d'economiesuisse

Mesdames et Messieurs,

Pour réussir aujourd'hui dans le système du commerce mondial, il convient d'offrir des conditions d'implantation favorables sur le marché intérieur – et de créer la marge de négociation requise pour la politique économique extérieure.

Plusieurs projets politiques actuellement sur la table en Suisse réclament exactement le contraire et visent un cloisonnement du marché ou vont, du moins, dans cette direction. Ils mettent en péril les succès des dernières décennies en matière de politique économique extérieure suisse et réduisent l'attrait de la Suisse en tant que place économique et partenaire commercial.

Trois de ces projets seront soumis en votation au cours des semaines ou mois à venir. Le 23 septembre, les citoyens voteront sur l'**initiative populaire « pour la souveraineté alimentaire »** du syndicat paysan Uniterre et sur celle **« pour des aliments équitables »** des Verts. Toutes deux demandent davantage d'interventions étatiques, avec pour conséquence une mise sous tutelle des consommateurs, une réduction du choix de denrées alimentaires et une hausse des prix. Elles contraindraient l'État à mettre en place un appareil de contrôle onéreux et sont hostiles à l'économie, car elles portent atteinte au droit international et à l'accord sur l'agriculture entre la Suisse et l'UE en interdisant l'importation de certains produits et en introduisant de nouveaux obstacles au commerce. Elles provoqueraient des mesures de rétorsion de la part d'autres pays – eu égard aux exportations de fromage suisse par exemple – et risqueraient de pénaliser les firmes helvétiques par rapport à leurs concurrents d'autres pays. L'accès au marché, vital pour nos entreprises exportatrices, serait donc menacé dans le monde entier. Une large alliance de partis et d'organisations économiques rejettent par conséquent les deux initiatives agricoles.

Le 25 novembre, le peuple votera sur l'**initiative contre le droit international** de l'UDC. Cette initiative créerait une incertitude juridique permanente en rompant avec des principes juridiques internationaux et en ébranlant le cadre juridique de la Suisse. Pour les milieux économiques, une acceptation de l'initiative contre le droit international aurait de graves conséquences : elle ferait peser une épée de Damoclès sur des centaines de traités internationaux. Ces accords garantissent actuellement à la Suisse l'accès à ses marchés d'exportation. La réputation de la Suisse en tant que partenaire contrac-

tuel fiable et place économique attrayante serait entachée si le respect des traités internationaux en vigueur ne peut plus être garanti. La Suisse s'isolerait du reste du monde, ce qui compliquerait considérablement la négociation d'accords économiques à l'avenir. La question fondamentale posée par l'initiative contre le droit international est la suivante : ouverture et interconnexion ou cloisonnement et isolement ? Mettre en jeu systématiquement le fondement de notre succès économique crée une insécurité constante et nuit, ainsi, à la place économique suisse. Economiesuisse s'engage avec conviction en faveur de conditions-cadre de qualité en Suisse et pour le maintien de l'interconnexion internationale de notre pays. Par conséquent, à l'instar du Conseil fédéral, du Parlement et de la plupart des partis et organisations économiques, nous disons non à l'initiative contre le droit international.

Le référendum relatif à la **loi suisse sur les armes** pourrait avoir lieu au printemps 2019. Différents milieux s'efforcent actuellement de l'assouplir. Il se pourrait ainsi que la Suisse ne respecte plus l'accord de Schengen. Si la Suisse ne parvenait pas à trouver un accord avec l'UE après un rejet de la nouvelle législation sur les armes, ce traité et donc aussi celui de Dublin disparaîtraient. La Suisse s'isolerait complètement dans une Europe interconnectée en matière de politique de sécurité et d'asile, ce qui engendrerait d'importants coûts supplémentaires et des risques en matière de sécurité. Economiesuisse s'engage donc en faveur d'une loi sur les armes qui soit compatible avec le dispositif Schengen.

Enfin, l'**accord-cadre avec l'UE** constitue un dossier clé de la politique économique extérieure de la Suisse. Les milieux économiques soutiennent les négociations relatives à un tel accord-cadre, car la Suisse bénéficie grandement de relations stables avec son partenaire commercial de loin le plus important. Le volume des échanges de marchandises et de services entre l'UE et la Suisse se chiffre actuellement à plus de 450 milliards de francs. Les investissements directs réciproques sont également significatifs : les capitaux investis par des firmes helvétiques dans l'UE et par des entreprises européennes en Suisse totalisent quelque 1390 milliards de francs. Rares sont les entreprises exportatrices suisses qui n'entretiennent pas de relations économiques de quelque forme que ce soit avec un État membre de l'UE. Un accord-cadre de qualité créerait donc la sécurité juridique pour notre économie. Du point de vue de la Suisse, cinq accords d'accès au marché sont concernés : il s'agit de ceux sur les entraves techniques au commerce, les transports terrestres, le trafic aérien, l'agriculture et la libre circulation des personnes. Ces accords revêtent une grande importance pour l'économie.

Sans accord-cadre, le développement de nos relations avec l'UE sera remis en question. La qualité des accords bilatéraux en vigueur se détériorerait progressivement, tout comme l'accès au marché intérieur européen. Dès lors, la Suisse perdrait de son attrait en tant que site d'implantation pour des entreprises actives à l'international.

C'est pourquoi nous invitons les syndicats et les partis politiques à assumer leur responsabilité dans l'intérêt de l'économie dans son ensemble et à tendre la main l'un vers l'autre, visant à élaborer des solutions constructives, afin que la sécurité juridique si importante pour les décisions d'investissement des entreprises soit enfin rétablie. Car des investissements en termes de places de travail sont également en jeu.